

BTS agricole Gestion et Maîtrise de l'Eau (BTSA GEMEAU)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Réaliser un diagnostic technico-économique et environnemental d'un projet d'aménagement hydraulique.
- Etablir une proposition technique et financière d'un projet d'aménagement hydraulique.
- Optimiser le fonctionnement d'un équipement ou d'un système hydrotechnique.
- Mobiliser des compétences professionnelles dans la gestion des installations urbaines et agricoles (eau potable, assainissement, irrigation) et dans l'aménagement du territoire (bassin versant, ressources en eau...).

Entreprises d'accueil

- Collectivités territoriales.
- Services publics.
- Sociétés délégataires du service de l'eau.
- Bureaux d'études.
- Syndicats intercommunaux.

Prérequis

- Âge: jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée :** être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur (BTS DUT).
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou attestation d'engagement de l'employeur ou en démarche active de recherche d'entreprise dans le cadre de notre accompagnement individuel et collectif à la recherche d'un employeur.

Formation par apprentissage

Code diplôme Code RNCP

32334302

15672

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2, soit 120 crédits ECTS.

Durée de la formation

1 351 heures (sur 2 ans). Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne : 2 semaines en UFA, 2 semaines en entreprise. Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



Institut SANDAR-LA SALLE

392 chemin de la Sablière 69760 **LIMONEST** 04 78 35 11 30 | limonest@cneap.fr www.sandar.org

Contact: Mme Catherine LUTZ catherine.lutz@cneap.fr 04 78 66 83 76 | 07 82 74 79 94

^{*} Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.



Architecture et contenu de la formation

Bloc 1 Matières générales

Accompagnement du projet personnel et professionnel (M11)

Économie générale (M21)

Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M22)

Langue Vivante: Anglais (M23)

Éducation Physique et Sportive (M31)

Mathématiques (M41)

Technologies Informatiques et Multimédias (M42)

Bloc 2: Matières professionnelles

Eau, territoires, sociétés (M51)

Ressources en eau et aménagements hydrauliques (M52)

Systèmes Hydrotechniques (M53)

Projets d'équipements hydrotechniques (M54)

Équipements systèmes hydrauliques (M55)

Géomatique topométrie (M56)

Conception et dessin assistés par ordinateur (M57)

Conduite opérations techniques (M58)

Module initiative locale (M71)

Activités pluridisciplinaires (préparation examen)

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).



Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coefficient	Туре	Forme	
E1 : Expression française et culture socio-économique	6	Epreuve Terminale	Ecrit	
E2 : Économie générale et Expression Communication Animation Documentation	3	CCF	Ecrit, Oral et Pratique	
E3 : Langue vivante (Anglais)	3	CCF	Ecrit et Oral	
E4 : Mathématiques et Technologies Informatiques	3	CCF	Ecrit et Pratique	
E5 : Économie de l'eau, Gestion de la ressource et Aménagements hydrauliques	3	CCF	Ecrit	
E6 : Conduite de projet et Opérations techniques	6	CCF	Oral et Pratique	
E7 : Épreuve professionnelle intégrative	12	Epreuve Terminale	Ecrit et Oral	

^{*} Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : Non

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre:

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles:

- Licences Professionnelles.
- Ecoles d'ingénieur.
- Classes Préparatoires ATS.

Débouchés professionnels :

- Technicien réseaux d'eau.
- Chargé d'études eau et assainissement.
- Conducteur de station d'épuration ou de traitement d'eau potable.
- Technicien de rivière.
- Conducteur de travaux.
- Conseiller en hydraulique .agricole

Références: Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du BTSa GEMEAU dans l'UFA	en cours	67 %	-	-
Taux de réussite globaux	en cours	87%	90%	90%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	en cours	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	en cours	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprenti.e entrant (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	89%	90%	92%	94%
Satisfaction globale Apprenti.e sortant (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	en cours	68%	83%	86%
Taux d'abandon globaux	en cours	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.



Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 002 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{re} année	27%	43%	53%*	100 %*
2º année	39%	51%	61 %*	100 %*
3º année	55%	67%	78 %*	100 %*

^{*} Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur)..

Cas particuliers:

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme: maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : la rémunération sera celle d'une 2e année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
- diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
- qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
- durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.



Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du 1er équipement (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires



Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- · Parc à vélos.
- Ligne de bus à proximité (ligne 21 des TCL).
- Transports scolaires (3 lignes Junior Direct : JD621 Sud JD622 Nord JD623 Est).
- Gare TGV Ter à proximité (Part-Dieu Perrache Vaise).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

- Engagements et partenariats
- Interventions de professionnels
- Partenariat avec l'ISARA-Lyon (école d'ingénieur)
- Partenaire du réseau Campus La Salle
- Label E3D Etablissement en démarche de développement durable
- Restauration
- Self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité
- Hébergement
- Internat sur place
- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- Laboratoires hydraulique, génie civil, biologie, chimie.
- Accès aux laboratoires de nos partenaires (Isara, Epsilon Ingénierie à Anse).

Coordonnées de l'UFA



Institut Sandar - La Salle

392 chemin de la Sablière 69760 **LIMONEST** 04 78 35 11 30 | limonest@cneap.fr www.sandar.org

Contact: Mme Catherine LUTZ catherine.lutz@cneap.fr 04 78 66 83 76 | 07 82 74 79 94

Référent Handicap

Christophe LIMOUSIN christophe.limousin@cneap.fr

